

## **1. LES + D'UN BON RINÇAGE DES BIDONS APRÈS UTILISATION**



### **Avantage économique**

Exemple pour un produit commercialisé en bidon de 5 L à 60 €/L.

Il peut rester 1% du produit à l'intérieur du bidon s'il est mal rincé, soit 50 mL représentant une perte de 3 € par bidon.



### **Avantage pour la santé**

Bien rincer les bidons après utilisation évite des écoulements de produit, donc réduit le risque d'exposition cutanée, principalement pour les mains.



### **Avantages environnementaux**

- Diminution du risque de pollution ponctuelle de l'eau ou de l'environnement
- Recyclage possible des bidons vides = valorisation des déchets

## **2. SEULS LES BIDONS BIEN RINCÉS SONT COLLECTÉS ET RECYCLÉS**

ADIVALOR, la filière française de gestion des déchets phyto-pharmaceutiques professionnels, organise la collecte et la valorisation des bidons de produits phytosanitaires après utilisation.



**Collecte et recyclage des bidons :  
un rinçage soigné est primordial !**



**Plus  
de 90%  
des bidons usagés  
sont collectés**

**90%  
sont recyclés**

(régénération de matières plastiques  
et fabrication de sacs poubelles, tubes  
plastiques, pièces de construction,...)



**Seul un bidon bien rincé  
peut être recyclé !**

**Objectif 2025 pour ADIVALOR :**

- Recyclage de 100% des emballages collectés

### 3. COMMENT BIEN RINCER LES BIDONS ?



#### Après utilisation du produit :

- Rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la trémie du bac incorporateur.
- Le rinçage peut être manuel en agitant le bidon rebouché ou mécanique avec le rince-bidon de l'incorporeur ou rince-bidon extérieur → Effectuer plusieurs rinçages.
- Faire sécher les bidons sur l'égouttoir prévu à cet effet, récupérer les eaux souillées et les éliminer en tant qu'effluents.



Ne pas oubliez de rincer les bouchons !

### 4. CERTAINS PRODUITS NÉCESSITENT UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE.

#### ■ PRODUITS ADHÉRENTS OU ÉPAIS

Si le rinçage est insuffisant, du produit peut rester sur les parois du bidon.

**Le recyclage est alors impossible.**

#### ■ PRODUITS COLORÉS

Porter une attention particulière au rinçage des bidons.

Les bidons mal rincés et mal égouttés peuvent souiller les saches de récupération.

**La sache entière est alors exclue du circuit de recyclage.**

#### Nos conseils de rinçage



**1 Rincer le bidon manuellement 3 fois à l'eau claire en l'agitant et en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur ou**

**rincer pendant au moins 30 secondes avec le rince-bidon du bac incorporateur.**

Pour certains produits difficiles à rincer, il peut être nécessaire de faire 2 à 3 rinçages de 30 secondes avec le rince-bidon.



**2 Laisser égoutter soigneusement le bidon.**

Les parois du bidon doivent être complètement sèches.



**Bien rincer les bidons après utilisation : un geste simple pour mieux valoriser les déchets !**

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). 454VITE0924R. Décembre 2024.**